

# Interview – Philippe Madec

## Projet « Maison de l'environnement »

Cette interview dont les propos ont été recueillis par Hélène Lécot, est accessible dans la section "Pourquoi le bois" du site [osez.bois.com](http://www.osez.bois.com). <http://www.bois.com/professionnels/elus-collectivites/interviews/parc-environnemental-la-barre>

### Votre parcours en quelques lignes :

La volonté écologique et la recherche d'une relation « naturelle » à la nature sont des héritages familiaux. A la fin de mes études, je suis parti pour 7 années de voyages qui ont permis de nourrir ma conception du projet éco-responsable. La rencontre en 83/84 avec Kenneth Frampton et le *Régionalisme Critique* fut décisive. Elle a été complétée par une autre rencontre, avec le paysage et Michel Corajoud. J'ai enseigné avec lui à l'ENSP à Versailles de 86 à 92. Le paysage fut le vecteur de découverte du développement durable. Quand j'enseignais le paysage à l'Université d'Harvard en 91, 92 et 96, les premières conférences sur le développement durable y étaient données 4 ans après le Rapport Brundtland. Depuis la création de mon atelier, l'engagement éco-responsable fonde le travail, tant sur le plan social et culturel (long accompagnement de communautés humaines en partenariat, valorisation de l'usage et de la quotidienneté) que technique et économique (recherche de la performance énergétique et de la maîtrise des coûts, recherche du moindre équipement).

### 1. Pourriez-vous rappeler comment est né le projet ?

Le paysagiste Guillaume Geoffroy-Dechaume m'a invité à rejoindre l'équipe qu'il formait pour répondre à l'appel d'offres lancé pour le Parc écologique de La Barre à Anglet, aujourd'hui IZADIA.

### 2. Qu'est ce qui vous a décidé à vous y engager ?

Tout était tentant : la création d'un parc sur la volonté de mettre en œuvre une écologie de la renaturation, la situation en pays basque à l'embouchure de l'Adour, le partenariat avec Guillaume Geoffroy-Dechaume, trop tôt décédé, paysagiste de très grande qualité tant humaine que professionnelle, en paysage, en botanique et en faunistique, etc.

### 3. Comment les particularités du site ont-elles déterminé le choix des matériaux ?

Le site a tout d'abord décidé de la forme du projet : le ponton ou embarcadère linéaire à structure répétitive renvoie à l'architecture portuaire des installations industrielles en bord d'Adour. Ensuite est venu le bois. Je voulais un matériau naturel pour ce parc écologique, ce site en renaturation. La tradition locale en Pays Basque m'a orienté vers le bois plutôt que la pierre ou la terre. J'ai

repris le principe de la structure apparente dans les colombages et la Croix de Saint-André symbole basque. Le bois répondait aussi à mon désir de réaliser un bâtiment aisément déconstructible, afin de ménager l'avenir.

#### **4. Qu'a apporté le bois dans ce projet, notamment pour la vie quotidienne du bâtiment ?**

Ce projet-là a été fait pour et par le bois. Le bois lui a donc tout donné, même si l'acier galvanisé en fournit les clés. Dans la vie quotidienne, il semble que les usagers en apprécient la douceur, mis en valeur par son emploi sans fard, brut, et dans une lumière naturelle omniprésente et abondante.

#### **5. Pourquoi avoir opté pour une construction sur pilotis ?**

La volonté de porter le moins possible atteinte au site a conduit à installer un bâtiment légèrement écarté de tout ; il s'approche des lieux et des choses, les touche juste ce qui est nécessaire. Ainsi il n'accoste au quai que par deux fines passerelles. Ainsi il ne touche pas le sol, si ce n'est par deux lignes de pilotis, la dernière volée d'un escalier et le bas d'une rampe. La pluie continue à ruisseler sous le bâtiment vers les étangs, qu'elle tombe directement au sol ou qu'elle provienne des toitures ; ainsi le bâtiment ne détériore pas le biotope à son bord aval. Le décollement sur pilotis possède un avantage supplémentaire : nous avons conçu la maison de l'environnement sur la base d'une ventilation naturelle servant notamment au confort d'été (sans climatisation) et nous avons organisé une prise d'air sous le bâtiment, dans l'ombre, plus au frais.

#### **6. Quels sont les avantages structurels du bois ?**

Certainement sa légèreté qui réduit les fondations et donc l'impact sur le sol et le sous-sol, et le caractère modulaire des pièces qui génère une intéressante esthétique de la série. Je ne rentrerai pas dans tous les avantages connus du bois, mais il y en a un qui me plaît beaucoup : en mettant en œuvre 200 m<sup>3</sup> de bois, nous avons considérablement réduit l'empreinte écologique de ce projet. L'un des avantages structurels du bois est humain : pour un projet comme celui-ci, j'ai travaillé avec un ingénieur exceptionnel, Bernard Batut. Quand vous imaginez une structure en bois, fonctionnant totalement en porte-à-faux, il faut son talent de concepteur pour que ce soit beau et que ça tienne.

#### **7. Notez-vous une évolution du regard des architectes sur le matériau bois ?**

A l'évidence, les architectes et les maîtres d'ouvrage ont évolué, comme la société (voir le succès du Salon Maisons Bois d'Angers). Ces Totems l'attestent.